

## 2 – La source

La « **source** », c'est la *provenance* des données chiffrées. On ne peut pas utiliser les résultats d'un tableau dont on ne connaîtrait pas la source. Elle est systématiquement indiquée dans tout tableau « sérieux ».

Ici, les données proviennent des « enquêtes emploi » effectuées par l'INSEE. Dès lors, on leur accorde une **grande confiance**.

Le *champ* est le « **champ de l'enquête** » (voir chapitre précédent). On ne comptabilise donc pas ici les personnes ne correspondant pas à la définition du BIT, ni d'éventuelles personnes de plus de 64 ans ou de moins de 15 ans.

## 3 – Le contenu du tableau

La troisième étape consiste à **passer au « message » lui-même**.

- On prend connaissance des indications données par les **sous-titres** : *l'année* (2005) et *la mesure* ; il ne s'agit que de **pourcentages**, ce que l'on repère par le symbole « % » en haut à droite, mais aussi par les totaux égaux à cent. Nous n'obtiendrons donc **pas les chiffres en volume**, ni la répartition par mois. Ceux-ci sont exprimés en moyenne sur l'année.
- Pour lire les informations chiffrées, mieux vaut commencer par repérer les « **plus gros** » et les « **plus petits** » chiffres (ici, des %) : beaucoup de femmes et beaucoup d'hommes (42 % au total) sont concernés par la fin d'un emploi à durée limitée. *A contrario*, les pourcentages concernant les « circonstances » des lignes 4, 6 et 7 sont relativement faibles, ce qui représente également une *information intéressante* d'un point de vue statistique.
- On analyse ensuite les **pourcentages moins extrêmes** : ici, ce sont ceux de la ligne « licenciement » qui apparaissent les plus significatifs, puisqu'ils représentent près du quart de l'effectif total (24 %).

## 4 – Lecture verticale et lecture horizontale

Nous venons de faire une **lecture horizontale** du tableau (correspondant à l'une des deux dimensions), essentiellement sur la colonne « **ensemble** ». Il faut affiner en opérant la **lecture verticale** pour chercher les différences de situations *entre les sexes*.

Les circonstances de *licenciement*, par exemple, dont nous venons de voir qu'elles s'appliquent à près du quart de l'effectif total, concernent bien plus les hommes (27,7 %) que les femmes (20,4 %).

On remarque aussi que les femmes démissionnent nettement plus (13,4 % contre 7,4 %). Les autres circonstances apparaissent à peu près *équivalentes* pour les hommes et les femmes, ce qui constitue, au-delà des chiffres eux-mêmes, *un résultat* intéressant d'un point de vue statistique.

On a maintenant repéré *bien assez* de renseignements pour comprendre le phénomène, et se lancer dans le travail de synthèse et d'interprétation des résultats.

Aller plus dans le détail nous ramènerait à la complexité de départ. Si l'on veut plus d'information, il faut aller chercher un autre tableau.